

COMPAGNIE

GENDARMERIE NATIONALE

OUNI.
14
VU
Cabinet

BRIGADE

**PROCÈS-VERBAL
D'ENQUÊTE PRÉLIMINAIRE**

N° 1818

*Ballon Soudé
du CNES*
Bavalisé

du 23 septembre 1976

L'an mil neuf cent soixante-seize, le vingt-trois septembre;

Nous, D. J. MDL Chef (O.P.J.)

B. R. Gendarme (O.P.J.)

76300324

CODE

17.09.76

de la brigade de

Vu les articles 16 à 19 et 75 du Code de procédure pénale ;

Rapportons les opérations suivantes, que nous avons effectuées agissant en uniforme et conformément aux ordres de nos chefs.

Expédition

Copie certifiée conforme à l'original



COMMANDEMENT CIRCONSCRIPTION
GENDARMERIE
ARRIVÉE
5 OCT. 1976
N° 20190
Destination:

Vu et transmis par le Commandant de

CODE

le 1976

I. - PRÉAMBULE

Le vingt-trois septembre mil neuf cent soixante-seize, à quinze heures nous effectuons une enquête sur un O.V.N.I., qui aurait été aperçu par des habitants de

Nous MDL Chef D, entendons :

M. S., épouse R. R., née le à, fille de J. et de M. M., qui déclare à 15 heures :

" Le vendredi 17 septembre 1976, je me trouvais dans mon jardin et ce vers 20 heures 15. Il faisait encore jour, toutefois, la nuit arrivait et le soleil était inexistant. Comme je le fais chaque jour, je jetais un dernier coup d'oeil à mon jardin. A un moment donné, j'ai levé les yeux vers le ciel et j'ai remarqué ce qui m'a semblé être une grosse étoile très brillante. Il n'y avait rien d'autre autour. Je suis rentré chez moi pour y prendre des jumelles marine. En regardant avec celles-ci j'ai vu un objet rond ressemblant à une grosse pomme de couleur argentée et brillante. Cet objet ne bougeait pas et présentait en son milieu des zones sombres (gris). Mon fils Jean-Loup, âgé de ans, se trouvant à mes côtés a également observé cet objet avec les jumelles. Je l'ai observé durant 10 minutes environ. A un moment donné ce ballon a changé de couleur jusqu'à devenir rougeâtre. Il s'est élevé dans le ciel très rapidement et perpendiculairement et je l'ai perdu de vue. Ma voisine Mme D. qui à un moment donné est sortie sur le pas de sa porte a sur ma demande observé le même phénomène. C'est la première fois que j'observe une telle chose. Je ne puis évaluer à quelle hauteur il se trouvait. J'ai toutefois l'impression qu'il se trouvait très haut. Rien ne gravitait autour. Le ciel était gris, sans nuage et sans étoile.

Depuis vendredi soir, je regarde le ciel, mais je n'ai plus rien observé. J'ignore si d'autres personnes ont observé le même phénomène.

Le 23 septembre 1976 à 15 heures 30

Lecture faite par moi de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à.....//.....

ARRIVÉE
COURRIER ARRIVÉE
20190
1 E-30 OCT 76
ENR

14 OCT. 1976

6 OCT. 1976

y changer, à y ajouter ou à y retrancher.

La personne entendue

l'enquêteur

Le même jour, nous même militaire, entendons :

M , G , épouse D , née le à
S.P., demeurant à , fille de
J et de B , E , qui déclare à 16 heures 10 :

" Le vendredi 17 septembre 1976, vers 20 heures 20, je suis sortie sur le pas de ma porte et j'ai été interpellée par madame R . Ma voisine m'a déclaré qu'elle observait dans le ciel un objet inconnu. Cet objet se trouvait à la verticale de mon domicile en direction sud-ouest. Je l'ai observé à l'oeil nu, puis madame R m'a passé les jumelles. Il s'agissait d'un objet de forme sphérique de couleur argentée, très lumineux. Cet objet ne bougeait pas, puis subitement et à grande vitesse, il a disparu. Je n'ai pas remarqué s'il changeait de couleur. Je suis affirmative, il ne s'agissait pas d'une étoile. La nuit n'était pas encore tombée, il n'y avait aucune étoile, le ciel était pur, c'est la raison pour laquelle j'ai parfaitement vu ce phénomène. Je ne puis évaluer à quelle hauteur se trouvait cette chose, C'est la première fois que je vois un tel objet dans le ciel. J'ignore si d'autres personnes ont observé cet engin inconnu.

Le 23 septembre 1976, à 16 heures 30

Lecture faite par moi de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer, à y ajouter ou à y retrancher.

La personne entendue

l'enquêteur.

Mentionnons que les deux personnes entendues sont bien équilibrées, donc dignes de foi, mais elles ont pu se laisser abuser par la présence d'un ballon sonde ou tout autre objet lancé par l'homme, le complexe aérospatial de Toulouse étant limitrophe avec la commune de Ramonville.

Le même jour, par téléphone, le directeur du Centre National des Etudes Spatiales (C.N.E.S) à , nous fournit les renseignements suivants : L'objet observé par les témoins est un ballon porteur d'un laboratoire. Il avait été lancé du centre , pour exécuter des mesures à haute altitude. En ce qui concerne les changements de couleurs, ils sont produits par le phénomène de diffraction de la lumière du soleil couchant, cependant que les mouvements atmosphériques provoquent des déformations optiques des contours de l'objet.

Les deux témoins ont été mis au courant des faits.

Clôture du Procès-verbal

Six expéditions destinées :

La première : avec copie, à Monsieur le Procureur de la République à

La deuxième : à Monsieur le Préfet de la à.....

La troisième : Direction de l'Arme (Bureau emploi - opération) V.H. plus une copie

La quatrième : Monsieur le Général Commandant la 3^o Région Aérienne - Division opération - Section Défense aérienne à.....

La cinquième : avec copie, au Colonel, Commandant la C.C.R.G./M.P. (V.H.) à.....

La sixième : Aux archives.

Fait et clos à , le 27 septembre 1976

Le MDL Chef D (O.P.J.) - Le Gendarme B (O.P.J.)

Renseignements divers :

Par message radio n° I650/2 du 23 septembre 1976, nous avons rendu compte de ces faits à notre Commandant de Compagnie.

Nous avons également consulté un responsable de l'observatoire de